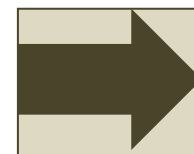




LE CRIP

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle



**Adultes reconnus
Travailleurs Handicapés**

Sur orientation de la
Maison Départementale
de l'Autonomie (MDA)

PÔLE BÂTIMENT : TECHNICIEN(NE) D'ETUDES DU BATIMENT EN DESSIN DE PROJET (T.E.B.D.P)



Niveau :
Niveau 4

Code Rome :
F1104 : Dessin BTP.

Durée :
2404 h (16 mois) incluant une formation préparatoire spécifique de 504 h (3 mois) et une période en entreprise de 210 h (1,5mois).

Validation :
Titre Professionnel de niveau 4 homologué inscrit au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles (RNCP).

OBJECTIFS

- Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire
- Etablir les plans d'études pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building information modeling),
- Réaliser les dossier de plans en vue de la consultation des entreprises.

LA PROFESSION

LES ACTIVITES

Le technicien(ne) d'études du bâtiment en dessin de projet est chargé :

- D'étudier et analyser un projet de construction lors des différentes phases : APS, PC, DCE
- De mettre un projet en conformité avec les réglementations et les contraintes techniques
- De réaliser les pièces graphiques pour un projet de construction à l'aide d'un logiciel de 2D et 3D
- D'alimenter la maquette numérique selon le protocole BIM

- D'effectuer des relevés de bâtiment puis établir leur mise au net à l'aide d'un logiciel de DAO (Dessin Assisté par Ordinateur)
- De proposer des solutions techniques pour la réhabilitation de l'existant
- De métrer les ouvrages des différents corps d'état.

LES DEBOUCHES

Son activité se situe en cabinet d'architecte, entreprise de maîtrise d'œuvre, constructeur maisons individuelles, collectivités territoriales, bureau d'études...

Informations données à titre non contractuel

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle
contact.crip@ugecam.assurance-maladie.fr

www.crip-34.fr

Q – ENR – Formation TEBDP - 08 – janvier 2022

■ LES APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques

- Vision de près corrigée
- Bonne perception spatiale
- Réaliser un croquis à main levée

Autres exigences

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur, précision, méthode
- Bonne maîtrise du français
- Conscience professionnelle
- Autonomie

LA FORMATION

■ OBJECTIF

Maîtriser les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des métiers de TEBDP dont les activités principales sont :

- Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire,
- Etablir les plans d'études pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM,
- Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises.

■ CONTENU

Apport de connaissances et de mises en situations professionnelles permettant d'acquérir les compétences professionnels suivantes :

- Repérer les différentes missions de l'ensemble des acteurs de l'acte de construire,
- Constituer l'intégralité d'un dossier de demande de permis de construire pour un projet de construction,

- Modéliser à l'aide d'un logiciel 3D le dossier de plans d'une construction dans le respect des conventions de représentations,
- Réaliser les métrés nécessaires en complément du dossier de permis de construire.
- Réaliser le relevé de l'existant, en faire l'état des lieux et la mise au net à l'aide d'un logiciel de 3D,
- Etude technique et réglementaire du programme du maître d'ouvrage,
- Proposer des solutions techniques lors de réhabilitation,
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM.
- Réaliser les dessins de détails d'exécution à l'aide d'un logiciel de 3D après vérification avec la réglementation technique,
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM, et détecter les incompatibilités et collisions entre les ouvrages,
- Proposer à l'équipe du projet des solutions compatibles techniquement et économiquement.

■ ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL

Le stagiaire est accompagné dans son projet professionnel, tout au long de sa formation, par une équipe pluridisciplinaire. Il effectue une ou plusieurs périodes d'application en entreprise et participe à des ateliers de Technique de Recherche d'Emploi.

👤 **Contact : Marie-Laure MASCARELL**
✉ marie.laure.mascarell@ugecam.assurance-maladie.fr
☎ **04 67 33 18 22**